



POUR UNE RÉPUBLIQUE DES TERRITOIRES

Anne SATTONNET

*Une femme politique engagée
au service des Alpes-Maritimes.*



Chers collègues élus,
chers amis,

La crise met en évidence le rôle majeur des territoires et des communes dans l'organisation de l'action publique. Or jamais l'action locale n'a été autant fragilisée que ces dernières années.

En 25 ans de mandats, j'ai vu la compétence générale des communes reculer, au gré des lois ALUR, NOTRe ou MAPTAM et des baisses de ressources. J'ai mesuré l'éloignement et la perte d'action directe, engendrés par l'intercommunalité.

Les normes inflationnistes et l'administration centrale ou déconcentrée des ARS et DREAL, ont progressivement paralysé l'action publique locale. La ruralité est malmenée par des lois littéralement « ruralicides » qui ne considèrent jamais le territoire, toujours le nombre d'habitants.

Ce mandat sénatorial portera des enjeux fondamentaux pour l'avenir : Environnement, Gouvernance locale, re Industrialisation, mais aussi Dépendance, Sécurité alimentaire des territoires, Intelligence artificielle... **Il importe que tous les parlementaires qui vous représenteront soient en mesure de faire aboutir les textes dont notre pays a besoin pour fonctionner.**

Mon expérience et mon parcours universitaire me donnent les moyens d'une action concrète au Parlement. Elue d'un immense canton rural de notre département, j'ai acquis une connaissance fine de sa diversité et des institutions. J'ai porté des actions concrètes en matière d'aménagement, de risques naturels majeurs ou de handicap, dans le respect et l'écoute des élus et des habitants qui inspirent mes engagements et mon combat.

Demain, je propose de porter au Sénat votre voix pour :

1. Libérer l'énergie des communes et des Maires
2. Adapter nos modèles de développement et ramener les fonctions vitales dans les territoires
3. Redonner aux territoires les moyens de la solidarité

La Commune est la cellule de base de la République et les Maires ont la légitimité démocratique. L'intercommunalité doit être un outil au service des Maires, dans une relation respectueuse et équilibrée. **La ruralité, large composante de notre département, doit être défendue.** Elle est essentielle à nos vies et à l'avenir de nos enfants.

Mon engagement au sein de ma famille politique comme pour ce territoire a toujours été clair et nous travaillerons au Sénat au sein du groupe majoritaire de droite.

La liste Divers Droite que je conduis est composée d'élus et de professionnels des grands sujets de société : Justice, Industrie, Handicap, Agriculture. Elle est complémentaire de la liste LR qui, si elle compte des personnalités légitimes, présente des manques en termes de représentation géographique notamment.

Le monde change très vite. La politique, pour rester efficace, doit se transformer. **Le 27 septembre je vous propose d'élargir le cercle en votant « Pour une République des Territoires ».**

Anne Sattonnet
Vice-Présidente du Conseil départemental
Conseillère départementale du Canton de Vence



Les territoires sont le socle de la **République**, les Maires, les garants de la **cohésion** républicaine.



1.

LIBÉRER L'ÉNERGIE DES COMMUNES ET DES MAIRES

- Simplifier et dépeussier les normes
- Remettre la Commune au centre et l'Intercommunalité en appui
- Sécuriser les ressources financières des communes
- Réduire le poids de l'administration centrale et des agences régionales qui s'avèrent un frein majeur à l'action publique
- Reconnaître le statut du maire et le protéger

2.

ADAPTER RAPIDEMENT NOS MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT ET RAMENER LES FONCTIONS VITALES DANS LES TERRITOIRES

- Impulser un développement équilibré et respectueux des territoires, grâce au numérique
- Faciliter la mise en œuvre des projets de recyclage et d'énergies renouvelables
- Accroître la sécurité alimentaire des territoires
- Assurer la couverture sanitaire
- Favoriser l'implantation et l'innovation industrielle responsable

3.

REDONNER AUX TERRITOIRES LES MOYENS D'ORGANISER L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ

- Prendre en compte la superficie et pas seulement le nombre d'habitants dans les secteurs ruraux, semi déserts en santé et services publics.
- Libérer les initiatives locales en matière d'autonomie et de handicap, notamment toutes les alternatives à l'hébergement collectif.
- Adapter le code du travail aux réalités de la dépendance et développer des plateformes d'action pour les aidants.
- Revaloriser les métiers des filières médicales et médico-sociales et élargir le numerus clausus.
- Réviser l'obligation de logement social pour l'adapter aux spécificités anciens, emploi local, déplacements.
- Adapter les dotations aux collectivités aux réalités des compétences sociales transférées.



Qui suis-je ?

Juriste en Droit public
Urbanisme et Environnement

Vice-Présidente
du conseil départemental

Conseillère départementale
du canton de Vence

Mère de trois enfants, Anne Sattonnet, 59 ans est spécialiste de l'aménagement du territoire. En parallèle avec sa vie professionnelle, elle a exercé à Vence puis au Conseil Départemental des fonctions d'élue en charge des risques naturels majeurs, de l'économie et du handicap. Elle est chevalier de l'ordre national du mérite, qui lui a été remis en présence de Jean-Louis Borloo par son père, le Préfet Pierre Costa.

AUJOURD'HUI

Anne Sattonnet est depuis 2015 vice-présidente en charge de la politique départementale du Handicap, vice-présidente du SMIAGE pour les risques inondations, l'aménagement et la gestion de l'eau et 1^{ère} vice-présidente de l'EPF, Etablissement public foncier régional, qui accompagne les communes dans leurs grands projets d'aménagement.

Cannes

Avocat au barreau de Grasse, 13 ans d'expérience d'élue municipale



Dominique **ROMEO**

Sigale, vallée de l'Estéron

Conseillère municipale, professionnelle du Handicap et de l'Enfance



Patricia **MALQUARTI**

Antibes

Président de pôle de compétitivité de 2017 à 2019, 30 années de direction stratégique et financière dans une multinationale



Lionel **LAPRAS**

St Sauveur sur Tinée

Fonctionnaire territoriale au Service d'incendie et de secours



Karine **BONHOMME**

suppléant

Fondateur de Sophia Antipolis
Sénateur honoraire des Alpes-Maritimes. Polytechnicien



Pierre **LAFFITTE**

suppléante

Saint-Jeannet
Agricultrice exploitante en agriculture biologique



Rose-Marie **RAINA**